

BULLETIN DE COMMUNICATION DU CMDP ET DE LA DSP

À l'intention des médecins, dentistes et
pharmaciens qui exercent au
CIUSSS de la Capitale-Nationale



29 SEPTEMBRE 2023

À titre informatif, ce bulletin est également transmis aux membres du Département régional de médecine générale de la Capitale-Nationale

1— MIEUX COMPRENDRE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le 21 septembre 2023, le Centre de vieillissement du Québec (CEVQ) a souligné la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. À cette occasion, des vidéos sur ce trouble de mémoire ont été partagés afin d'informer et de soutenir les personnes vivant avec cette maladie. Cinq grands thèmes y sont abordés :

- [Les 10 signes précurseurs de la maladie d'Alzheimer ? Qui et quand consulter ?](#)
- [Que faire après avoir reçu un diagnostic de la maladie d'Alzheimer ? Quelles sont les ressources disponibles ?](#)
- [Trucs et astuces pour aider les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à rester chez soi le plus longtemps possible.](#)
- [Comment s'occuper de soi pour bien accompagner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ?](#)
- [L'hébergement : comment s'y préparer, comment choisir et comment s'y adapter ?](#)

Pour en connaître plus sur le CEVQ, consultez le [site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale](#).

2— CAMPAGNE ANNUELLE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2023-2024

En préparation de la campagne de vaccination contre la grippe 2023-2024 prévue dès le mois d'octobre 2023, veuillez prendre connaissance de cette [note de service](#). Vous y trouverez les informations pertinentes telles que les indications de vaccination gratuite, les clientèles plus vulnérables, les vaccins disponibles et la livraison, le formulaire d'immunisation, la saisie des vaccins au registre de vaccination, la formation et les liens utiles, etc.

3— AIDE MÉDICALE À MOURIR (AMM)

3.1 Formulaire de déclaration électronique SAFIR

Depuis le 6 septembre 2023, de nouveaux renseignements sont demandés au moment de remplir le formulaire électronique SAFIR concernant l'aide médicale à mourir (AMM). Ces changements ont été réalisés pour permettre de saisir les données requises par le Règlement sur la surveillance de l'aide médicale à mourir, qui a été modifié en janvier 2023, pour s'harmoniser avec les nouvelles dispositions prévues au Code criminel. Nous vous invitons à prendre connaissance de la [communication](#) transmise par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à ce sujet.

3.2 Critère de maladie grave et incurable

Le Collège des médecins du Québec (CMQ) a publié récemment une fiche clinique concernant le critère de maladie grave et incurable pour l'admissibilité à l'AMM. Vous pouvez consulter la fiche sur la [page Internet du CMQ](#).

4— LIGNES DIRECTRICES SUR LES FRAIS DE SÉJOURS REMBOURSABLES AUX MÉDECINS QUI EXERCENT AU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE

Au cours des derniers mois, la Direction des services professionnels (DSP) du CIUSSS de la Capitale-Nationale a procédé à l'élaboration de [lignes directrices sur les frais de séjours remboursables aux médecins](#). Ces lignes directrices visent à clarifier et harmoniser le remboursement des frais de séjours pour les médecins qui exercent dans des installations du CIUSSS. Elles sont complémentaires à la Politique relative aux frais de déplacement et de séjour de l'établissement (PO-14).

Ces lignes directrices ont été élaborées en collaboration avec la Direction des ressources financières et ont reçu des avis favorables du personnel de soutien administratif de la DSP et des chefs de département avant d'être approuvées en comité de direction. Elles entreront en vigueur le 8 octobre 2023.

Si vous avez des questions en lien avec l'interprétation de ces lignes directrices ou de leur application, nous vous référons vers le soutien administratif de votre département clinique :

- Département de médecine d'urgence : medecine.urgence.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
- Département de médecine familiale :
 - Secteur Québec et Portneuf : medecine.familiale.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
 - Secteur Charlevoix Est : medecine.familiale.charlevoix-est.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
 - Secteur Charlevoix Ouest : medecine.familiale.charlevoix-ouest.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
- Département de médecine spécialisée : medecine.specialisee.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
- Département de psychiatrie : psychiatrie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
- Service de pédopsychiatrie : pedopsychiatrie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
- Département d'anesthésie-chirurgie : anesthesie.chirurgie.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca
- Département d'imagerie médicale : imagerie.medicale.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre collaboration.

5— BULLETIN TÉLÉSANTÉ

L'équipe de télésanté du CIUSSS de la Capitale-Nationale vous invite à prendre connaissance du [Bulletin Télésanté de septembre 2023](#).

6— RAPPEL : RÉMUNÉRATION DES ÉVALUATIONS EN VUE DE L'HOMOLOGATION D'UN MANDAT EN CAS D'INAPTITUDE PAR L'ENTREMISE DE LA RAMQ

Nous vous rappelons que le 22 juin 2023, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a informé les médecins de famille que le MSSS a convenu de rémunérer, à compter du 1er juillet 2023, l'évaluation par un médecin de famille en vue de l'homologation d'un mandat donné en cas d'inaptitude. Depuis le 1er juillet 2023, vous ne devez plus réclamer ce service au patient ou à la personne qui vous demande d'effectuer une telle évaluation. Pour plus d'information, nous vous référons vers cette [page du site Internet de la FMOQ](#).

7— LOI MODERNISANT DES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (PROJET DE LOI 25)

La Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels a été sanctionnée le 22 septembre 2021. Cette loi modernise l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels dans diverses lois, dont la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. L'entrée en vigueur des dispositions de cette loi se fera de façon progressive et créera de nouvelles obligations pour l'établissement.

7.1 Registre pour recenser les incidents de confidentialité

Depuis le 22 septembre 2022, le CIUSSS de la Capitale-Nationale est visé par l'obligation de tenir un registre recensant l'ensemble des incidents de confidentialité survenus au sein de l'établissement. On entend par incident de confidentialité :

- l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel ;
- l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel ;
- la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel ;
- la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

Sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier directement ou indirectement.

Afin de répondre à cet impératif, **toute personne œuvrant pour le CIUSSS de la Capitale-Nationale qui constate un incident de confidentialité doit en aviser le gestionnaire du milieu dans lequel il exerce**. Le gestionnaire devra, dès lors, remplir un formulaire de signalement d'un incident de confidentialité et le faire parvenir par courriel à la personne responsable, selon le type de renseignement personnel concerné :

- Renseignement personnel concernant un employé ou un partenaire : Annie Caron, responsable de la protection des renseignements personnels — dossiers administratifs : responsabledelaces.ciusscn@sss.gouv.qc.ca
- Renseignement personnel concernant un usager : Anne Thibault, responsable de la protection des renseignements personnels — dossiers usagers : incidentsconfidentialiteusagers.ciusscn@sss.gouv.qc.ca

Il y a lieu de spécifier que cette obligation s'ajoute à celle imposée par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) de déclarer les incidents ou accidents qui se produisent dans le cadre de la prestation de soins ou de services à un usager, via le formulaire AH-223.

Pour tout questionnement relativement à ce sujet, veuillez vous adresser, par courriel, à la responsable ci-dessus mentionnée selon la nature du renseignement visé.

7.2 Accès à des renseignements personnels à des fins d'étude, d'enseignement et de recherche

Cette Loi a également ajouté différentes responsabilités, à la fois pour le chercheur et son équipe et pour l'établissement, lorsqu'une demande d'accès à des renseignements personnels est faite à des fins d'étude, d'enseignement et de recherche. La Direction des services professionnels a travaillé en collaboration avec le Bureau de gestion des projets de recherche (BGPR), la Direction de la recherche et le Service des archives afin de mettre en œuvre ces nouvelles responsabilités, et les chercheurs de notre établissement ont été rencontrés à ce sujet au cours du printemps dernier.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la [section Protection des renseignements personnels sur cette page Internet du BGPR](#), ou vous adresser à ce dernier par l'entremise de cette adresse courriel : bgp.recherche.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

8— HÉMA-QUÉBEC FÊTE SES 25 ANS !

Le 28 septembre 2023, Héma-Québec fête ses 25 ans d'existence. Consultez la [communication d'Héma-Québec](#) de septembre 2023 pour en savoir davantage.

9— DEMANDEURS D'ASILE : UN ACCÈS QUI ASSURE LA CONTINUITÉ DES SERVICES

Depuis le 18 septembre 2023, les Services aux demandeurs d'asile (SDA) sont officiellement mis en place au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Ces services visent à faciliter l'intégration des demandeurs d'asile et de leur famille en leur donnant accès à des soins et à des services en santé dès leur arrivée sur le territoire de la Capitale-Nationale. Une équipe interprofessionnelle s'assure de les accueillir, de leur procurer des soins et des services et de les orienter vers d'autres programmes, au besoin.

Pour plus de détails sur les Services aux demandeurs d'asile (SDA), visitez le [site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale](#).

10— INVITATION AU COCKTAIL FAIS UN TOUR POUR NOS AÎNÉS

La Fondation pour les aînés et l'innovation sociale (FAiS) est fière de vous convier au [Cocktail FAiS un Tour pour nos Aînés](#) qui se tiendra le 23 octobre 2023 à compter de 17 h 30. La soirée est une formidable opportunité de découvrir les projets financés par la FAiS au sein des CHSLD et des services d'aide à domicile du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Profitez de cette occasion pour renouveler votre appui à la cause des aînés vulnérables de la communauté tout en découvrant divers projets d'innovation sociale.

Procurez-vous des billets en cliquant [ici](#). Les billets, au coût de 100 \$, vous donnent droit à un reçu pour fin d'impôt de 50 \$. Une santé et des bouchées vous seront servies durant la soirée. Si toutefois vous ne pouvez être présents, vous pouvez contribuer à la cause en faisant un don à la FAiS.

11— APPEL À PARTICIPER À UN GROUPE DE DISCUSSION SUR LES ATTENTES ET PRÉFÉRENCES DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS À L'ÉGARD DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

L'avenir du système de santé et des services sociaux vous intéresse et vous souhaitez prendre part à une réflexion approfondie sur le sujet ? Vous pourriez faire partie d'un groupe de discussion qui vise à identifier les attentes et préférences sur lesquelles appuyer l'évaluation du système de santé et de services sociaux du Québec. Les personnes participantes seront invitées à identifier les priorités du système de santé et de services sociaux qui devraient être mises de l'avant.

Le projet est organisé à l'initiative du [Commissaire à la santé et au bien-être \(CSBE\)](#) et les groupes seront animés par François Champagne, professeur titulaire à l'[École de santé publique de l'Université de Montréal \(ESPUM\)](#). L'Institut du Nouveau Monde (INM) s'occupe du recrutement des personnes participantes, dont des médecins, pour former les groupes de discussion d'une durée de 2 heures.

Les résultats issus des rencontres permettront au CSBE d'élaborer un sondage populationnel afin d'identifier et d'ordonner quelles devraient être les priorités d'un système de santé et de services sociaux axé sur la valeur. Cette perspective de la population et des patients sera la pierre angulaire des futurs travaux du CSBE qui visent à évaluer dans quelle mesure le système de santé et des services sociaux du Québec répond aux attentes de la population et contribue ainsi à créer de la valeur.

Cliquer [ici](#) pour consulter toutes les informations. Vous pouvez déposer votre candidature au plus tard le 1er octobre 2023.

12— LA BIBLIOTHÈQUE DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE : UNE MINE D'OR

La bibliothèque du CIUSSS est une ressource inestimable pour les professionnels de la santé. En plus de sa vaste [collection de ressources numériques](#) comprenant des bases de données, des articles et des livres électroniques, la bibliothèque se distingue par ses [nombreux services](#).

Grâce à ses experts en recherche documentaire, vous pouvez, entre autres :

- Effectuer des recherches documentaires personnalisées sur des sujets précis ;
- Obtenir des articles et des chapitres de livres ;
- Emprunter des livres et des DVD à partir du [catalogue Santécom](#) de la bibliothèque ou de celui d'autres bibliothèques ;
- Accéder aux [tables des matières](#) de différentes publications ;
- Instaurer une veille informationnelle sur des sujets qui vous intéressent et qui vous touchent ;
- Suivre des formations.

La bibliothèque du CIUSSS de la Capitale-Nationale est située dans l'installation Sacré-Cœur (local 101 Nord) et à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ), au local J-1639. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe via le courriel suivant : biblio.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

13- COMMUNIQUÉS OPTILAB

- [Lancement de l'analyse génétique pour la Prédisposition aux Cancers Héritaires par la plateforme de génomique du CHUL du CHU de Québec-Université Laval](#)
 - [Liste des gènes rapportables pour la prédisposition aux cancers héréditaires par type de cancer](#)
 - [Requête de test en oncogénétique](#)
- [Fermeture du quart de soir au laboratoire de microbiologie de l'Hôtel-Dieu de Québec \(HDQ\)](#)
- [Changement de valeurs de référence pour les analyses d'hexokinase \(HK\) et enzyme érythrocytaire \(G6PD\) au laboratoire de l'Enfant-Jésus](#)

14— CAPSULE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE ET LE BIEN-ÊTRE

14.1 Diminuer le stress et trouver un équilibre

La fin de la période estivale et la rentrée au travail peuvent être des sources de stress pour plusieurs. Il est tout à fait normal de se sentir dépassé. Voici quelques conseils pour diminuer le stress et pour réussir à trouver un équilibre :

- Prévoir de 15 à 20 minutes par jour pour vous ressourcer ;
- Alternier les routines agréables et désagréables ;
- Demeurer flexible et conciliant face aux imprévus ;
- Planifier des activités de couple et des activités en famille ou avec des amis ;
- Demander de l'aide, au besoin.

Pour en apprendre plus sur le sujet, consultez la [fiche d'information](#) et regardez la [vidéo](#).

Comment accéder à LifeSpeak ?

Sur un ordinateur : Rendez-vous à ciussscn.lifespeak.com.

Sur un appareil mobile : Téléchargez l'application LifeSpeak à partir de l'[App Store](#) ou de [Google Play](#).

Inscrivez le nom de client : ciussscn

Inscrivez le mot de passe client : ciussscn

15— FORMATION CONTINUE

15.1 Webinaire PERSBEH — Les hommes en situation d'itinérance : leçons tirées d'un laboratoire vivant mené en région éloignée pendant la pandémie de COVID-19

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale est heureux de vous inviter à participer au webinaire gratuit de la série PERSBEH 2023-2024 intitulé « [Les hommes en situation d'itinérance : leçons tirées d'un laboratoire vivant mené en région éloignée pendant la pandémie de COVID-19](#) ». Ce webinaire est offert par le Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes (PERSBEH) de VITAM - Centre de recherche en santé durable le **18 octobre 2023 de 12 h à 13 h via la plateforme Microsoft Teams**.



Ce webinaire explorera les retombées d'une étude qui s'est intéressée aux impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les hommes en situation d'itinérance (HSI) au Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ). Réalisée sous la forme d'un laboratoire vivant (Living Lab), la démarche a rassemblé les acteurs de l'écosystème de l'itinérance au SLSJ (services de santé, services sociaux, organismes communautaires, municipalités, commerces de proximité) dans une cellule ouverte d'innovation. Considérés comme des citoyens-usagers, les HSI ont été placés au cœur de cette démarche où ils ont agi comme producteurs de connaissances. Le processus de cocréation a permis d'imaginer, de prototyper et d'expérimenter des solutions innovantes aux problématiques complexes vécues par les HSI durant la COVID-19. Le conférencier est Monsieur Éric Pilote, professeur en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Pour vous inscrire, consultez cette [page](#).

15.2 Conférence CEVQ - La prévention des chutes chez les aînés en communauté : un défi à relever ensemble !

Les conférences grand public offertes par le [Centre de vieillissement du Québec \(CEVQ\)](#), en collaboration avec le comité des usagers du CHU de Québec, portent sur des thèmes reliés au vieillissement. Elles s'adressent à la population âgée, à son entourage, aux personnes aidantes ainsi qu'aux organismes communautaires. La conférence *La prévention des chutes chez les aînés en communauté : un défi à relever ensemble !* se déroulera le **11 octobre 2023, de 10 h à 12 h, en présentiel**, à la Salle Marie-Guyart du Montmartre (1669, chemin Saint-Louis). L'objectif de cette conférence est de sensibiliser le public aux différents aspects du vieillissement, en l'occurrence, à la chute chez les aînés. Des trucs pratiques sont fournis et un moment est prévu pour répondre aux questions de l'assistance.

Aucune inscription n'est requise. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au : cevq.formationcontinue.ciusscnc@ssss.gouv.qc.ca.

16— NOUVELLE PUBLICATION D'UNE FICHE SYNTHÈSE

16.1 Fiche synthèse — Prévention de la violence en milieu de travail

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale met en place différentes actions afin d'offrir à toute personne qui contribue à la réalisation de sa mission, un milieu de travail sain, exempt de harcèlement et de violence sous toutes ses formes. Ainsi, l'organisation accorde une importance particulière à la civilité au travail et agit quotidiennement de façon préventive afin d'améliorer la qualité de vie au travail du personnel. La fiche synthèse *Prévention de la violence en milieu de travail* présente les actions qui sont mises en place par l'organisation pour prévenir et faire cesser toute situation reliée à l'incivilité, au harcèlement et la violence. Elle renseigne aussi sur les outils et les ressources disponibles pour soutenir le personnel et les gestionnaires. Voici le [lien](#) pour consulter les différentes fiches synthèses.

17— MÉDECINS ET AUTRES PROFESSIONNELS ŒUVRANT À L'URGENCE : L'INESSS A BESOIN DE VOTRE AVIS

L'INESSS est à la recherche d'urgentologues, médecins de famille, infirmier.ères, infirmier.ères auxiliaires, ergothérapeutes, physiothérapeutes et pharmaciens qui œuvrent à l'urgence dans différentes régions du Québec afin de recueillir votre avis sur la clarté, la convivialité et l'utilité d'un guide de prise en charge clinique et d'un aide-mémoire (environ 9 pages au total) pour soutenir la pratique des professionnels en termes de prévention, d'évaluation et de prise en charge du délirium chez les personnes âgées à l'urgence. Vous êtes intéressés à participer et vous correspondez au profil ciblé ? Nous vous invitons à remplir ce [court questionnaire](#) avant le 9 octobre 2023.

18— NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'INESSS

18.1 Publication de l'état des connaissances *Modalités de suivi des dispositifs médicaux implantables*

Les dispositifs médicaux implantables (DMI) sont couramment employés pour la prise en charge de diverses conditions de santé, mais les risques associés à leur utilisation peuvent être sérieux. Ces risques appuient la nécessité de faire évoluer les systèmes de suivi des personnes concernées. Au Québec, les décisions concernant l'utilisation des DMI et leur suivi sont généralement décentralisées sous la gouverne des établissements de santé et des cliniques, sans qu'un mécanisme provincial uniforme de suivi de tous les dispositifs après leur implantation, le suivi systématique de leur utilisation en contexte réel ni l'évaluation des bénéfices cliniques en contexte réel, ne soit en place.

C'est donc dans ce contexte que l'INESSS a examiné les [principales modalités de suivi des dispositifs médicaux implantables](#) mis en place au Canada et à l'international. Cet [état de connaissances](#) a permis d'identifier trois principaux objectifs de suivi : la traçabilité, la surveillance et l'évaluation.

18.2 Prise en charge de l'asthme chez les enfants et les adultes

L'asthme est une maladie chronique caractérisée par la présence de symptômes respiratoires typiques causés par l'inflammation bronchique entraînant l'obstruction et l'hyperréactivité des voies respiratoires. L'INESSS a publié en 2014 un outil d'aide à la décision dans le traitement de l'asthme. Depuis cette publication, plusieurs guides de pratique clinique sur la prise en charge de l'asthme ont été mis à jour à la suite de l'émergence de nouvelles évidences scientifiques. Présentes au cœur d'un [rapport](#), une série de recommandations ont été formulées et intégrées dans un [outil d'aide à la prise en charge](#) destiné principalement aux cliniciens de première ligne.

19— RECRUTEMENT DE MÉDECINS ET DENTISTES

Voyez l'ensemble des postes en recrutement au CIUSSS de la Capitale-Nationale [ici](#). Faites circuler à votre réseau !

20— ORDONNANCES COLLECTIVES

Nous vous rappelons que l'ensemble des ordonnances collectives du CIUSSS de la Capitale-Nationale se retrouvent sur cette [page Internet](#). Nous vous invitons à conserver celle-ci dans vos favoris.

Une nouvelle version de l'ordonnance collective [CIUSSSCN-OC-047 Initier le dépistage du cancer du col utérin](#) et du [protocole médical](#) associé est maintenant disponible.

21— FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN D'INFORMATION AUX MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Si vous avez une information à diffuser par l'entremise de ce bulletin, vous pouvez écrire à cette adresse : dsp.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca.

